



Le Mot du Président...

Le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle (S.M.B.V.R.) poursuit la mise en œuvre du programme d'actions

de restauration et d'entretien aussi bien sur les terrains communaux que des particuliers.

Cette année, de nombreux changements liés à la GEMAPI (gestion coordonnée de l'eau sur un territoire en faveur des milieux aquatiques et de lutte contre les inondations) ont eu lieu : le S.I.B.V.R évolue en syndicat mixte et surtout un territoire agrandi. La question de l'eau et du réchauffement climatique est au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi le Syndicat s'engage auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans ce grand défi.

Nos actions sont variées et portent sur des effacement de seuils, d'obstacles non réglementés, des protections de berges, des réhabilitations de cours d'eau, des installations d'abreuvoirs et de clôtures, de la gestion de ripisylve, des actions de plantations et de déconcrétionnements (préparer des surfaces de reproduction pour les truites de rivière et aussi les grands salmonidés migrateurs).

Bien évidemment, les travaux de restauration de la continuité écologique sur le barrage de la Madeleine sera très probablement l'un des moments forts de cette année.

Le Syndicat continue, avec beaucoup de plaisir, d'accompagner les écoles dans leurs projets d'éducation au développement durable et à l'environnement.

Bonne lecture à tous,

Avec mes sentiments amicaux et dévoués.

Francis Emel

GESTION DES EMBÂCLES DANS LES COURS D'EAU DU TERRITOIRE

L'état de la ripisylve se dégrade par manque d'entretien et probablement de temps. Les têtards de saules laissés à l'abandon finissent par s'éclater formant des amas de bois dans la rivière. Les dernières crues et les coups de vents ont accentués le constat.

Premièrement, la ripisylve nécessite toute l'attention du propriétaire pour agir au bon moment et pratiquer les interventions adaptées et régulières (coupe, abattage, élagage, étêtage, etc.).

Deuxièmement, après chaque coup d'eau et de vent, une prospection des parcelles en bordure de l'eau permet de planifier les interventions.

C'est pourquoi, sachant qu'il n'est pas toujours facile d'intervenir en milieu aquatique, le Syndicat est en mesure de vous proposer une intervention par traction animale aux nombreux avantages (économique, rapide, légère, travail sur berge ou en rivière, écologique, terrain respecté).

Au cours de l'année 2019, dix embâcles ont été gérés par le Syndicat pour le compte de riverain. Alors, pourquoi pas vous ?



Quelques embâcles gérés en 2019 par le Syndicat

A la découverte de la Loutre d'Europe

Article rédigé par L. FAINE du GMN

Sur les traces de la Loutre d'Europe...

Carte d'identité de la Loutre d'Europe

Nom latin : *Lutra lutra*

Taille : 1 mètre 20 (queue comprise)

Poids : 7 kg (femelle) à 9 kg (mâle)

Longévité : maximum une dizaine d'années

Habitat : vit en eaux douces, elle est solitaire, territoriale avec une activité principalement nocturne, a besoin de 40 km de cours d'eau pour un mâle et de 5 à 20 km pour une femelle.

Caractéristiques morphologiques : corps adapté à la vie en milieu aquatique (pattes palmées, corps fusiforme, pelage extrêmement dense, imperméable, de couleur brun foncé) *Loutre - source Peter TRIM-*

Régime alimentaire : carnivore opportuniste, principalement piscivore mais aussi capable de se nourrir ponctuellement d'amphibiens, petits mammifères, écrevisses.... En haut de la chaîne alimentaire des rivières

Reproduction : maturité sexuelle 2-3 ans - en hiver - gestation 60 jours - portée de 1 à 3 loutrons. La loutre accueille ses petits dans un terrier appelé catiche.

Statut réglementaire : espèce protégée depuis 1981



Historiquement commune sur l'ensemble du territoire normand et après avoir presque entièrement disparu des rivières de la région, la Loutre d'Europe (ou *Lutra lutra*) amorce un retour discret du côté ex-bas-normand.

L'espèce est notamment bien présente sur l'ensemble du bassin versant de l'Orne ainsi que sur le cours principal de la Sarthe. Pourquoi ne ferait-elle pas prochainement son grand retour dans les eaux de la Risle et de la Charentonne ? Sachant que la donnée d'observation d'indices de loutre la plus proche se situe à environ à une douzaine de kilomètres. Le bassin versant de la Risle sera-t-il la porte d'entrée de l'espèce pour recoloniser lentement mais sûrement le territoire ex-haut-normand ?

Animé par un objectif ambitieux d'anticiper le retour du plus grand carnivore des rivières françaises (1,20 m de long – queue comprise pour un poids moyen de 7 kg), le Groupe Mammalogique Normand, soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Normandie, et accompagné techniquement par les techniciens rivières locaux, s'est engagé dans un programme d'envergure !



Epreinte sur une rivière colonisée par la Loutre - source GMN

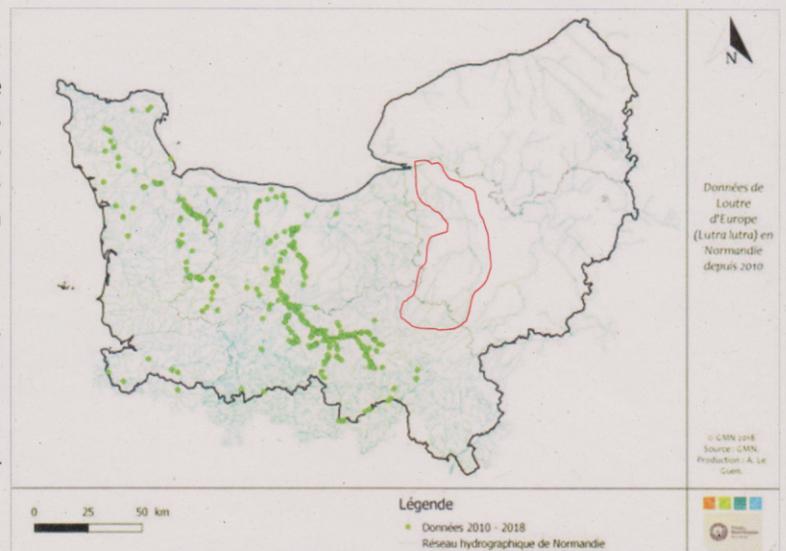
Depuis 2018, l'association arpente les berges de la Risle et de ses affluents à la recherche d'indices de présence de l'espèce tout en identifiant les stations les plus favorables au marquage. En effet, les loutres sont des animaux solitaires et territoriaux. Elles délimitent leur territoire (40 km de cours pour un mâle / 5 à 20 km pour une femelle) en déposant sur des éléments remarquables du cours d'eau, une souche ou une pierre par exemple, des bornes olfactives : des épreintes = des crottes de Loutre à l'odeur caractéristique de miel, composées majoritairement d'écaillés et d'arêtes de poissons. **A cette heure, aucune épreinte n'a été découverte mais les prospections sont toujours d'actualité pour 2020.**

Réflexion sur les impacts routiers et la re-colonisation de cette espèce protégée...

En parallèle, les ouvrages les plus importants en terme de taille et de débit ont été diagnostiqués afin de déterminer la perméabilité de ces derniers pour la Loutre d'Europe. Pourquoi ? Parce que Dame Loutre est précieuse et refuse de passer sous les ponts si elle doit rester les pattes dans l'eau. Aussi, elle préfère allégrement sortir du cours d'eau et passer par-dessus, au risque de se faire percuter par une voiture. **La route est aujourd'hui la première cause de mortalité française pour cette espèce protégée.**

S'appuyant sur les travaux des différents syndicats mobilisés pour la restauration et la gestion du bassin versant, l'association a d'ores et déjà diagnostiqué plus de 800 ouvrages. L'objectif est de pouvoir transmettre une priorisation des travaux à mener en fonction de la dangerosité des ouvrages vis-à-vis de l'espèce ainsi que des préconisations d'aménagement.

Enfin, l'association proposera dans les semaines à venir des temps d'échange autour de la Loutre d'Europe à destination de tous, via notamment l'organisation de soirées cinéma, afin que chacun puisse en apprendre un peu plus sur la « fée » des rivières.



Localisation de la loutre à l'échelle de la Normandie depuis 2010 - source GMN (en liseré rouge, le bassin versant de la Risle)

LE S.I.B.V.R CHANGE

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a introduit la **compétence GEMAPI** transférée aux intercommunalités.

Mais, qu'est que la GEMAPI ? Cela signifie, tout simplement, Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations. Cette réforme répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Cette réforme conforte, aussi, la solidarité territoriale : le risque inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les limites administratives (regroupement, prise en compte des cours d'eau ou territoires orphelins, échelle de gestion cohérente et pertinente).

Il s'agit d'un moyen pour renforcer, développer et coordonner la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zone humide) et de lutter contre les inondations.

Les missions relevant de la compétence GEMAPI sont définies au 1°, 2°, 5°, 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,

5° La défense contre les inondations et contre la mer,

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans ce contexte-là, le Syndicat, fort de son expérience et de ses années de service pour la Risle et ses habitants, a dû évoluer en syndicat mixte.

Chaque EPCI adhérente a transféré au syndicat les compétences 2° et 8° afin qu'il continue son travail sur l'ensemble des cours d'eau de la basse vallée de la Risle.

Le territoire du Syndicat s'est donc normalement agrandi afin de conserver une cohérence avec le réseau hydrographique en accueillant les communes orphelines et/ou les cours d'eau sans gestionnaires.

Une page se tourne pour le S.I.B.V.R, un nouveau chapitre s'ouvre pour le S.M.B.V.R et la Risle.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS

Le Syndicat mène des interventions auprès des jeunes et du grand public toujours avec un grand enthousiasme...

Depuis 2016, le Syndicat initie une démarche de sensibilisation, d'éducation à l'environnement auprès des habitants du territoire.

Cela concerne 2 axes : d'une part une **sensibilisation auprès des écoles** et d'autre part une **sensibilisation du grand public** à travers des manifestations (Saveurs d'Automne, Festival Génération durable, Les amis des monuments et sites de l'Eure ...).

En chiffres, cela donne :

- ◆ 4 années d'intervention,
- ◆ une douzaine de jours d'intervention par an (hors préparation) programmés chaque année,
- ◆ 1 600 élèves et 690 personnes sensibilisés par les différentes animations en 4 ans,
- ◆ Tous niveaux concernés : maternelle, primaire, collège et lycée,
- ◆ 2 classes d'eau : Ecoles de Freneuse-sur-Risle et de Saint Grégoire du Vièvre (2016), Ecole de Montfort sur Risle (2019),
- ◆ 2 manifestations récurrentes : Saveurs d'automne et Festival génération durable,
- ◆ Partenariat privilégié avec le lycée agricole de Tourville sur Pont-Audemer, avec le collège Marcel Marceron de Montfort sur Risle, avec la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle et l'Intercom Bernay Terres de Normandie.



Journée des amis des monuments et sites de l'Eure



Le technicien rivière lors d'une sortie scolaire

